

POUR QUI ?



Le service social intervient à la demande

... de l'élève
... de la famille
... de l'équipe éducative
... des partenaires

L'assistante de service social est tenue au secret professionnel

POURQUOI ?

Répondre à des besoins de l'élève et/ou de sa famille

Au niveau

SCOLAIRE

Résultats en baisse,
décrochage, absentéisme,
comportement, harcèlement,
accès à l'école pour tous...

FAMILIAL

Séparation, décès, conflits
(parents, fratrie), soucis
familiaux, prévention et
protection de l'enfance...

PERSONNEL

Mal-être, isolement, manque de
confiance, difficultés
relationnelles, problématiques
liées à l'adolescence,
problèmes identitaires et
culturels...

ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Accès aux droits, dossiers de
bourses, fonds sociaux...

COMMENT ?

Entretiens avec les élèves
(sans nécessité d'autorisation parentale)
et/ou sa famille

Concertations avec l'équipe
éducative, l'infirmière...

Participation à la vie de
l'établissement
(programme, commissions, conseils, comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté...)

Liaisons avec différents
services extérieurs
(services sociaux,
administrations,
associations...)
Intervention collectives

N'hésitez-pas à contacter l'assistante sociale en faveur des élèves :

NOM : LHERM Cécile
Collège Voltaire Capdenac-Gare
Tél : 05/65/64/71/44
Mail: CLherm@ac-toulouse.fr
Jours de présence :
Mardi matin (semaine impaire)
Mercredi matin (semaine paire)

Liens partenaires :

- . Réseau parents en Aveyron
- . MDA (Maison des adolescents)
- . ADAVEM (aides aux victimes)
- . CIDFF (centre d'informations sur les droits des femmes et des familles)